CLASSES de DECOUVERTES (Maternelle, primaire, collège et lycée) Séjour linguistique à l'étranger (zone européenne) d'au moins une nuit à l'extérieur

FORMULAIRE DE DEMANDE DE FINANCEMENT CAF

(Formulaire à remplir par l'enseignant ou le responsable d'établissement et à renvoyer à la Ligue de l'Enseignement, à l'issue du séjour, complété et accompagné d'un RIB). Attention, tout document incomplet ne sera pas examiné.

> Ligue de l'Enseignement 31 Allée du Vieux St Louis - BP 1424 - 53014 LAVAL CEDEX Tél: 02 43 53 07 17 - Mail: classesdecouvertes@laligue53.org

> Date limite du dépôt du formulaire de l'année de départ : 30/11/2020 A noter, les départs de décembre seront traités en janvier 2021

I – LES DONNEES DE L'ETABLISSEMENT

sement scolaire :
Т:
e-mail:
e la personne responsable du dossier :

Caf

II - LE REGLEMENT INTERIEUR DU DISPOSITIF DE FINANCEMENT « CLASSES DE DECOUVERTES »

LE SEJOUR REALISE

Le séjour doit avoir lieu en France ou à l'étranger (zone européenne) avec au moins une nuit à l'extérieur.

LES BENEFICIAIRES

Les familles allocataires du régime général (hors MSA) dont le quotient familial est inférieur ou égal à 750 € en janvier de l'année de départ en classe de découvertes.

LE MONTANT DE L'AIDE PAR SEJOUR ET PAR

Aide de 100 € sur le reste à charge de la famille pour le séjour de l'enfant à l'étranger.

Si le reste à charge est inférieur à 100 €, l'aide financière est plafonnée au montant du reste à charge réel.

MODALITE DE LA DEMANDE D'AIDE

Accompagnement au maximum de deux séjours par an et par enfant.

La demande de l'aide financière est effectuée à l'issue du séjour (pour tout séjour effectivement réalisé).

LES DEMARCHES

L'établissement scolaire procède à la demande via un « formulaire d'inscription » disponible sur le Caf.fr (rubrique « ma Caf »/Offre de Service).

transmet ensuite le formulaire, impérativement complété des éléments suivants : numéro allocataire, nom et prénom de l'élève, quotient familial, par mail ou courrier ainsi que son RIB à la Ligue de l'Enseignement (coordonnées ci-dessus).

LE PAIEMENT

Le versement de l'aide est effectué par la Ligue de l'Enseignement directement auprès de l'établissement scolaire à l'issue du séjour (pour tout séjour effectivement réalisé) et après que celui- ci ait transmis effectivement le formulaire type complet.

LA DATE LIMITE DE DEPOTS DES DOSSIERS

Le dossier doit être transmis à la Ligue de l'Enseignement à l'issue du séjour au plus tard le 30 novembre de l'année de départ.

A noter, les départs de décembre seront traités en janvier N+1.

III - LE SEJOUR

Description du séjour : Année de départ :
Lieu du séjour :
Pays (zone européenne) :
Dates du séjour :
Nombre d'enfants/jeunes inscrits au séjour :
Coût du séjour : Montant du séjour par enfant :
Autres partenaires financiers associés au projet :
Montant de la participation financière demandée aux familles :
Fait le : à :
Nom, prénom et qualité :
Cachet de l'établissement et signature



Attention, s'assurer des éléments suivants avant envoi du dossier :

- Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.
- Transmettre le dossier avec le numéro allocataire Caf des familles (Régime général de l'industrie et du commerce).
- Transmettre le dossier avec le quotient familial des familles, en janvier de l'année de départ (quotient familial inférieur ou égal à 750 €).
- Transmettre le dossier à l'issue du séjour.

Toute demande incomplète (numéro allocataire ou quotient familial manquant) ne sera pas prise en compte.

IV - DONNEES CONCERNANT LES BENEFICIAIRES (FAMILLES ET ENFANTS)

Nom- Prénom de

l'allocataire

Numéro

allocataire

Je soussigné(e) :(Nom, prénom et qualité)
Certifie sur l'honneur que les enfants dont le nom figure ci-dessous ont participé à la classe de découvertes qui s'est déroulée du

Nom - Prénom de

l'élève

QF

de la

l'allocataire	l'eleve	famille	l'année de départ*	(Aide/Refus)
				Idillile I diépart*



Cadre réservé à la Caf

Décision

QF en janvier de



*Le quotient familial de janvier de l'année de départ en classe de découvertes doit être inférieur ou égal à 750 €

het de l'établissement et signature

Cadre réservé à la Ligue de l'Enseignement	
Montant total de l'aide accordée : 100 € x = €	E / Données vérifiées le :
Mis en paiement le :	
Par :	
C	Cachet de la Ligue de l'Enseignement